



## Traité Erouvin

### Michna 3 - Chapitre 10

הקורא בספר על האסכמה, נתגלה הספר מידו, גוללו אצלך  
quia קורא בראש הגג ונתגלה הספר מידו, עד שלא הגיע  
לעשרה טפחים, גוללו אצלך; משוהגיע לעשרה טפחים, הופכו  
על הכתב.

רבי יהודה אומר: אפילו אין מסלך מן הארץ אלא כמלא החוט,  
גוללו אצלך.

רבי שמעון אומר: אפילו בארץ עצמו, גוללו אצלך, שאין דבר  
משמעות שבות עומד מפני כתבי הקודש.

[Si], lorsqu'une personne lit un livre sur le seuil [de sa maison], celui-ci s'est déroulé [par inadvertance], il lui est permis de l'enrouler à lui.

S'il lisait en haut d'un toit et que le livre s'est déroulé [par inadvertance] ; tant que son extrémité n'a pas pénétré les 10 paumes [se trouvant à proximité du sol], il lui est permis de l'enrouler à lui.

Lorsque celle-ci a pénétré les 10 paumes [se trouvant à proximité du sol], il doit retourner [le parchemin de telle sorte que] l'écriture soit face [au mur et laisser ce dernier ainsi].

Rabbi Yehoudah dit que même s'il n'est distant du sol que de l'épaisseur d'une aiguille, il lui est permis de l'enrouler à lui.

Rabbi Chim'on dit que même s'il touche le sol, il lui est permis de l'enrouler à lui, car aucun interdit d'ordre rabbinique concernant le Chabbat (Chevout) n'est effectif lorsqu'il s'agit [du respect] des Ecrits Saints.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)